

*Année solaire 2016-2017*

ADMISSIONS A L'ECOLE en TPS (enfant né en 2014) et en PS (enfant né en 2013)

**Le mardi 26 avril 2016 de 9h à 17h30**

**Le jeudi 28 avril 2016 de 16h à 18h30**

Il faudra vous munir :

- du certificat d'inscription édité en mairie.
- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant

Les **TPS** seront accueillis **les matins uniquement**. Trois rentrées sont possibles Septembre, Toussaint, Janvier. **Dans tous les cas, vous devez inscrire votre enfant dès maintenant . Un projet d'accueil sera élaboré avec vous.**

**Attention**, vous devez passer auparavant **inscrire votre enfant en mairie le**  
- *mardi* - **19/04, le mercredi 13/04 et 20/04, le jeudi 14/04 et 21/04 de**  
**13h à 17h le vendredi 15/04 et 22/04 de 13h à 16h** (Prévoir le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.)

En cas d'impossibilité, veuillez prendre RDV à la mairie (tél : 02 47 65 00 23) et à l'école (02 47 65 00 02)